

Maltraitance envers les **PERSONNES ÂGÉES**

Mythes ou réalités

Le plus souvent, les actes de maltraitance envers les personnes âgées sont commis par des inconnus. Vrai ou faux?

Faux. Les actes de maltraitance envers les personnes âgées sont, dans la majorité des cas, infligés par des personnes qu'ils connaissent. Un total de 55 % des situations traitées par la Ligne Aide Abus Aînés impliquent un membre de la famille immédiate ou élargie.

Le risque d'être victime de maltraitance varie selon le niveau de revenu de la victime.

En réalité, toutes les personnes peuvent être victimes de maltraitance, peu importe leur statut social et leurs revenus.

Le fait d'avoir un réseau social de qualité, de maintenir une participation sociale au sein de la communauté et d'avoir une bonne connaissance de soi constitue des facteurs de protection.

En effet, ces éléments sont des caractéristiques intrinsèques et extrinsèques parmi plusieurs autres qui tendent à diminuer les risques de maltraitance. À l'opposé, l'isolement social, la dépendance pour les soins de base, la difficulté à s'exprimer et le fait d'être de sexe féminin sont des exemples de facteurs de vulnérabilité.



15 juin

Journée mondiale
de lutte contre
la maltraitance
des personnes âgées

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Ouest-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 